



SWISS ROWING NEWSLETTER #6

(30 mai 2020)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs

Le déconfinement se poursuit, comme le veut M. le Conseiller fédéral Alain Berset, « aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire ». Suivant cette directive, SWISS ROWING fait tout son possible afin que les clubs puissent rapidement revenir à une certaine forme de normalité. Dans cette « Newsletter », vous trouverez les informations sur les **derniers assouplissements contenus dans le plan de protection « Aviron » qui prendront effet le 6 juin 2020. De plus, un nouveau plan de protection devra être élaboré pour les clubs conformément au nouveau plan de protection « Standard » édicté par Swiss Olympic.**

Le nombre de personnes pouvant participer à un rassemblement passant à cette même date de 5 à 30 personnes, il n'y a désormais plus de restrictions quant aux types de bateaux autorisés à sortir. Le 6 juin, il sera également possible pour les clubs de reprendre leurs entraînements, d'utiliser leurs vestiaires et autres infrastructures ainsi que d'offrir un service de restauration.

Néanmoins, SWISS ROWING demande une fois encore aux présidentes et présidents de club de s'assurer que les mesures de protection et les exigences sanitaires et épidémiologiques de l'OFSP soient respectées, car nous allons devoir vivre avec le COVID-19 pour un certain temps encore.

SWISS ROWING NEWSLETTER #6

1. **Levée des restrictions concernant tous les types de bateaux et nouveau plan de protection « Standard » à partir du 6 juin 2020**
2. **Vers une « nouvelle normalité »**
3. **Championnats suisses et régates nationales 2020**
4. **Aviron « Loisir »**

Avec ce retour progressif à une certaine normalité, **SWISS ROWING encourage les clubs à organiser des cours de débutants cet été et à investir dans le recrutement de nouveaux membres.** En nous réjouissant de vous revoir bientôt, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à pratiquer à nouveau votre sport favori.

Continuez à prendre soin de vous !

Pour le comité

Sabine Horvath
Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer
Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	<p>Levée des restrictions concernant tous les types de bateaux et nouveau plan de protection « Standard » à partir du 6 juin 2020</p>	
	<p>Conformément à la décision du Conseil fédéral, les entraînements sportifs, sans restriction de la taille des groupes, seront à nouveau autorisés à partir du 6 juin 2020. Pour le sport de l'aviron, cela signifie que toutes les catégories de bateaux seront habilitées à sortir pour les entraînements et les ballades.</p> <p>Nouveau plan de protection « Standard ». Un plan de protection sera toujours nécessaire pour les clubs mais à partir du 6 juin, un nouveau plan de protection « Standard » sera disponible sur notre site que vous pourrez télécharger et adapter au besoin de votre club. Ce plan devra être élaboré par les clubs et être présenté aux autorités sur demande. Ce plan ne devra plus être soumis à SWISS ROWING pour approbation. Un nouveau graphique montrant les mesures de protection sera également disponible. Téléchargez le plan de protection « Standard » ici</p> <p>Le respect des règles d'hygiène, du nouveau plan de protection et de la distanciation sociale restent essentiels. Il est donc important de continuer à tenir des listes de présence obligatoires pour toutes les séances d'entraînement ainsi que d'inscrire toutes les sorties dans les livres de bord.</p> <p>En outre, un responsable « COVID-19 » devra être désigné par le club et figuré dans le plan de protection.</p> <p>Pour les barreuses et barreurs, le port du masque offre une protection individuelle supplémentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> → À partir du 6 juin, tous les bateaux d'aviron (y compris les bateaux à cinq ou six, les 8+ ainsi que les bateaux barrés) seront autorisés à sortir sur l'eau. → Les plans de protection des clubs devront être actualisés conformément au plan de protection « Standard ». → SWISS ROWING rappelle qu'il est obligatoire de tenir et de conserver pour une période de 14 jours les listes de présence (par ex. livres de bord, listes de présence J+S). → L'obligation de continuer à respecter les mesures de protection et les exigences sanitaires et épidémiologiques de l'OFSP. Cette obligation relève de la responsabilité des clubs. 	<p>baspo.admin.ch</p> <p>Plan de protection « Standard »</p> <p>swissrowing.ch</p> <p>ofsp-coronavirus.ch</p>

2	Vers une « nouvelle normalité »	
	<p>Avec la levée des restrictions concernant les bateaux et l'autorisation des rassemblements de 30 personnes ou moins, une reprise des entraînements quasi normale est possible. A partir du 6 juin, les vestiaires, les douches et les autres infrastructures des clubs pourront à nouveau être utilisés. Les clubs élaborent désormais leurs propres règles de nettoyage. Les réunions de club, les réunions de comité et d'autres événements seront également possibles tout en respectant les mesures de protection établies par l'OFSP.</p> <p>Parallèlement, les restrictions sur les services de restauration seront également levées et de grandes manifestations seront en outre autorisées. Une limite supérieure de 300 personnes s'applique désormais aux manifestations avec plan de protection respectant les exigences sanitaires de l'OFSP.</p> <ul style="list-style-type: none">→ Les directives du nouveau plan de protection « Standard » définissent les règles à suivre pour la gestion des clubs et des entraînements.→ Un plan de protection spécial pour les manifestations de plus de 30 personnes (par ex. réunions de club, locations) doit être disponible. La responsabilité d'un tel plan incombe aux clubs.→ SWISS ROWING recommande aux clubs d'utiliser des listes de présence afin d'assurer la traçabilité de personnes en cas d'infection.→ Nourriture et boissons doivent être consommées uniquement en position assise. De plus, les locaux doivent fermer à minuit.→ Les recommandations et réglementations cantonales doivent également être respectées.	<p>Pour toutes questions liées au nouveau plan de protection, veuillez vous adresser à : info@swissrowing.ch ou appeler le : +41-41-660 95 24</p>
3	Championnats suisses et régates nationales 2020	
	<p>Les manifestations sportives de plus de 1000 personnes restent interdites jusqu'au 31 août 2020. Le 24 juin, le Conseil fédéral devrait nous donner plus d'information à ce sujet.</p> <p>De son côté, SWISS ROWING poursuit ses préparatifs en vue de l'organisation de régates nationales et des championnats suisses en automne. Des discussions avec les comités d'organisation sont actuellement en cours.</p> <ul style="list-style-type: none">→ Les 18, 19 et 20 septembre ont été provisoirement retenus pour la tenue des championnats suisses 2020 sur le Rotsee. Si pour des raisons de sécurité, le programme devait être scindé, les championnats se tiendraient sur deux week-ends	

	<p>en incluant également les 11, 12 et 13 septembre. A noter que toutes ces dates doivent encore être confirmées.</p> <p>→ SWISS ROWING informera les clubs courant juillet de la situation concernant les championnats suisses et les régates nationales.</p>	www.swissrowing.ch
4	Aviron « Loisir »	
	<p>Grâce aux nouvelles mesures de déconfinement, le « SWISS ROWING Mastercamp » pourra se tenir à Sarnen du 19 au 21 juin 2020.</p> <p>En outre, les activités suivantes sont en cours de préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 15 et 16 août : Cours de moniteur de base en français (Schiffenen) ➤ 21 août : Réglages de bateaux pour loisirs (Sarnen) ➤ 22 et 23 août : Randonnée FSSA sur le lac des Quatre-Cantons (Stansstad / Sarnen) ➤ 19 septembre : BILAC (lac de Neuchâtel / lac de Bienne) ➤ 26 septembre : Tour du Léman à l'Aviron (Genève) ➤ 26 et 27 septembre : J+S sport populaire « L'aviron comme sport d'aventure » (nouveau cours J+S, Sarnen) ➤ 3 octobre : Conférence SWISS ROWING sur l'aviron « Loisir » (Sarnen) ➤ 10 octobre : Cours « Responsabilité civile et assurance au sein des clubs » ➤ 29 nov. - 2 déc. : Cours de moniteur de base en allemand (Sarnen) 	